



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 12 des statuts, nous vous invitons à participer à L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle des Marins de la Citadelle qui se tiendra le :

SAMEDI 21 FEVRIER 2015 A 16 HEURES (accueil dès 15 h 30)

Salle du restaurant LE GRAND LARGE à DUNKERQUE

Ordre du jour

- *Élargement de la liste des présents et vérification des mandats*
- *Désignation du président de séance et du secrétaire*
- *Rapport moral présenté par le président*
- *Rapport financier présenté par le trésorier*
- *Rapport de la commission de contrôle financier.*
- *Élection des membres du conseil d'administration*

Article 9 : L'association est administrée par un Conseil d'administration dont le nombre est fixé à 12 membres navigants tels que définis à l'article 5. Le Conseil d'Administration est composé de 4 membres représentants de chacun des trois bassins et ports visés à l'article 2. Seuls les Membres adhérents depuis une année au moins peuvent se présenter à l'élection du Conseil d'Administration. Les membres du Conseil d'administration sont élus à mains levées par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans renouvelables par moitié tous les ans.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts, (étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 2 mandats). Vous pouvez retrouver les statuts sur <http://www.marins-citadelle.fr>

Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent voter à l'assemblée générale.

Fait à Dunkerque, le 19 janvier 2015

Le président

Le secrétaire

Bruno DEMEYERE

Jean François DEJOURS

LE POT DE L'AMITIE ET DE LA NOUVELLE SAISON NAUTIQUE CLÔTURERA L'ASSEMBLEE GENERALE



POUVOIR

Je soussigné(e) M./Mme donne pouvoir à M./Mme afin de me représenter à l'assemblée générale annuelle du 21 février 2015 de l'association, afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) M./Mme dont le bateau est au port du désire faire acte de candidature au Conseil d'Administration.

Signature



à déposer ou à retourner avant le samedi 21 février (12 h) à Les Marins de la Citadelle 16, quai de la Citadelle 59140 – DUNKERQUE



REPAS DES EQUIPAGES

RESTAURANT LE GRAND LARGE

Le samedi 21 février 2015

- à partir de 19 heures -

A l'issue de l'Assemblée Générale, l'Equipe d'Animation serait heureux de vous retrouver au REPAS DES EQUIPAGES avec ambiance musicale.

Franck et son équipage nous proposent pour un menu tout compris à **25 €**

Punch

COUSCOUS

Tarte aux pommes maison

Café - Bistouille

(eau et vin compris)

Attention pour la bonne organisation de la soirée : L'association ne prend aucune réservation

-Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous dépêchez de réserver dès aujourd'hui en téléphonant directement au restaurant Le Grand Large **03 28 64 20 69** sarl.du-grand-large@orange.fr

- Il vous sera demandé de régler préalablement votre repas et ,dans la mesure du possible, avant le 21 février.

-Les consommations autres que celles énoncées dans le menu ci-dessus ne sont pas comprises dans le prix.

-Pour celles et ceux, qui désirent loger sur place, nous leur proposons l'hôtel des **GENS DE MER** quai du Rysban à DUNKERQUE. Nouvelles chambres. Réservation au **03 28 66 15 22** agismdunkerque@wanadoo.fr

(10% de remise sur présentation de votre carte des Marins de la Citadelle)